ERREUR ET FRAUDE AUX ÉPREUVES DU BAC

Complot contre Benghebrit ?

L'occasion était en or, elle a été saisie au vol. Une erreur dans l'épreuve d'arabe du baccalauréat attribuant à Mahmoud Derrouich un poème de Nizar Tawfiq Qabbani, et voilà toute la planète des opposants à la ministre de se déployer dans certains médias qui n'attendaient que ça pour crier à la négligence, à l'incompétence et, pire encore, à «la dérive» d'un secteur mis entre les mains d'une femme qui plus est ne maîtrisant pas la langue arabe, ô infamie !

Il en fut même, depuis dimanche, à demander la démission de celle qui tient tête au nid de baâthistes et autres terroristes amnistiés, qui ont fait de l'école algérienne un laboratoire d'apprentissage des pratiques obscurantistes et autres charlatanismes introduits insidieusement depuis des années dans un programme qu'aucun ministre du secteur, en dehors de Benghebrit, n'a osé aborder pour assainir la situation.

L'erreur commise n'est évidemment pas pardonnable et ses auteurs devraient être sanctionnés. Mais au-delà, et sans préjuger des résultats de l'enquête qu'a décidé de lancer la ministre, il est difficile de ne pas se poser cette question : et s'il ne s'agissait pas d'une «bourde», d'une «faute», mais bien d'une cabale montée de toutes pièces contre la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui fait, depuis sa nomination à la tête de ce secteur, l'objet d'attaques les plus abjectes, les plus méprisables venant de ceux qui ont squatté ce secteur ? Ils sont légion dans ce département ministériel qui ont vu qu'à travers Nouria Benghebrit, l'enseignement et non les prêches de classe, la connaissance, l'ouverture sur l'autre et sur l'universel allaient enfin reprendre leur place et que la pédagogie, taboue pour les ministres qui l'ont précédée et qui ne s'y sont jamais consacrés, allait être reconsidérée, que la formation des enseignants et leur recyclage allaient être déployés et que la connaissance et l'épanouissement et l'ouverture d'esprit des élèves devaient à l'avenir constituer la priorité du secteur.

Un acharnement sans pareil s'est abattu sur celle que l'on a, sans honte bue, d'abord présentée comme étant juive et comme cela n'a pas résisté aux faits, l'on a voulu la précipiter dans un tourbillon de grèves qu'elle a, d'une main tendue mais ferme et sans concession sur l'essentiel, réussi à gérer. Le langage populiste n'étant pas sa tasse de thé, dans toutes ses interventions, la ministre s'est gardée de plaire aux uns et autres, son cap et la lettre de mission qu'elle s'est fixés (et non que l'on lui a fixés, sachant que dans ce domaine, son expérience et sa compétence sont avérées et n'ont pas besoin d'orientation), elle compte poursuivre son objectif : changer l'école contre vents et marées et y aller malgré toutes les embûches.

Photo : NewPress

Nouria Benghebrit.

Les obstacles mis sur sa route sont colossaux. Ils viennent du secteur lui-même miné par ceux qui l'ont squatté depuis des lustres pour faire de nos enfants des terroristes en puissance, des business-men ayant pour seule morale l'argent, que l'on présente aux enfants comme valeur cardinale de la réussite. Ces obstacles viennent aussi dans un environnement social et politique caractérisé aujourd'hui par une montée en puissance d'islamistes véreux revenus triomphalement, par la grâce du pouvoir en place, dire aux citoyens que l'unique solution à nos problèmes de toutes natures, l'enseignement comme les actes quotidiens et privés, est le retour à la Charia, seule source de bonheur du peuple. Les épisodes marquant ce nouvel environnement sont nombreux : l'école, la jupe à l'université, la condamnation à mort d'hommes de lettres parce que laïques et l'appel pour qu'ils ne soient pas enterrés dans nos cimetières, le gel, pour l'instant, du projet de loi sur la violence faite aux femmes, le rejet du texte sur l'importation des boissons alcoolisées et son scandaleux gel par le gouvernement… Et beaucoup d'autres décisions de ce tonneau qui ne peuvent nous empêcher de penser que le haro fait sur Benghebrit suite à cette erreur dans l'épreuve du baccalauréat n'est pas un acte de sabotage et d'annihilation de tous les efforts qu'elle mène pour sortir l'école de son marasme.

Khedidja Baba Ahmed

Le dispositif d'élaboration des sujets mis en cause

Au ministère de l'Education nationale, on réfléchit sérieusement à l'option d'une réforme du processus de préparation des sujets du baccalauréat.

La valse des erreurs aux examens du baccalauréat, avec, cette année, cette bourde «inadmissible» commise dans l'épreuve d'arabe dans les filières scientifique et technologique, doit impérativement prendre fin. Pour ce faire, la revue du processus d'élaboration des sujets s'impose plus que jamais.

C'est, là, la conviction de Medjadi Messeguem, inspecteur général au ministère de l'Education nationale. Intervenant, hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, il a, en effet, estimé que cette erreur sur l'auteur d'un poème est une faute dont «nous nous étonnons à ce niveau-là». Fort heureusement, cette erreur «inadmissible» «n'a pas eu d'effet sur le sujet puisque les questions étaient indépendantes de la biographie de l'auteur», a-t-il ajouté. Et de préconiser la revue du dispositif d'élaboration des sujets. Un dispositif pourtant «long» puisque durant au moins «deux ans» et qui passe par des «commissions pluridisciplinaires». Messeguem a qualifié ledit dispositif de «bureaucratique» et «très long», avec «un système de contrôle qui n'a pas fonctionné. Il y a des failles à corriger et à revoir».

Allant plus loin, l'inspecteur général au ministère de l'Education nationale a jugé que l'Onec (Office national des examens et concours) a «pris de l'âge et les gens se sont installés dans de mauvaises habitudes. C'est un dossier à réformer».

Cela dit, Messeguem a fait part d'une enquête pour situer les responsabilités. «Nous allons dérouler une seconde fois le processus, vérifier tous les documents et prendre des mesures s'il y a faute professionnelle.»

Par ailleurs, Messeguem a confirmé le cas de fraude via Facebook qui a concerné un sujet de sciences islamiques filmé à l'aide d'un smartphone dissimulé et mis en ligne sur Facebook pendant l'examen. Une autre enquête a été ouverte pour «identifier la source et vérifier comment cela s'est passé».

Pour ce responsable, il est «matériellement impossible de procéder à la fouille de tous les candidats dans un centre. C'est une fouille beaucoup plus dissuasive qui n'est donc pas systématique et les tricheurs prennent toutes les dispositions pour dissimuler un appareil».

Et de tranquilliser quant à un prétendu autre cas de fraude via toujours Facebook qui a concerné le sujet de mathématiques filière mathes. «Le corrigé lancé sur FB n'a aucune relation avec le sujet proposé. C'est une tentative de déstabiliser les candidats et l'institution», a confié l'inspecteur général au ministère de l'Education nationale.

M. Kebci

DIFFUSION DE SUJETS DU BAC SUR FACEBOOK

Le parquet de Sidi M'hamed ouvre une enquête

Second jour des épreuves du baccalauréat marqué comme le premier par la publication via les réseaux sociaux des sujets d'examens moins d'une demi-heure après le début des épreuves. Une situation qui a poussé le parquet de Sidi M'hamed à ouvrir une enquête préliminaire sur de faux sujets notamment.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Chaque jour apporte son lot de rebondissements. Après l'épisode de l'erreur qui s'est produite lors de la confection du sujet de littérature arabe, c'est au tour des diffusions via Facebook des sujets qui fait polémique. A tel point que le parquet de Sidi M'hamed s'est autosaisi, ordonnant l'ouverture d'une enquête préliminaire au sujet de la mise en ligne de faux sujets de baccalauréat. Depuis dimanche, date du début des épreuves, les réseaux sociaux relayent des sujets d'examens. Certains sont faux alors que d'autres sont ceux proposés aux candidats. Le hic, c'est que ces sujets sont mis en ligne moins d'une demi-heure avant le début des épreuves. Une situation qui appelle plusieurs interrogations : qui est à l'origine de ces fuites ? Est-ce les candidats eux-mêmes ou bien l'encadrement chargé de la surveillance ? La règle est pourtant connue de tous : les candidats n'ont le droit d'introduire ni téléphones portables ni tout autre gadget à l'intérieur des centres d'examen. Sauf que dans la pratique, les candidats sont tout juste priés de les déposer à l'entrée des centres mais ne sont pas fouillés. Résultat : des candidats peuvent tout simplement garder sur eux leurs appareils et les utiliser pour prendre en photo les sujets puis les diffuser sur le net grâce à la 3G. Des surveillants ont pu également le faire. Hier, l'inspecteur général du ministère de l'Education confirmait la fraude au moyen de l'utilisation de la 3G via les réseaux sociaux, notamment en ce qui concerne le sujet des sciences islamiques. La tutelle, affirme-t-il, s'attelait à remonter la filière et à identifier la source qui a été à l'origine de la diffusion des sujets. Des incidents qui entachent la crédibilité de l'examen dans un contexte marqué par une levée de boucliers contre la ministre de l'Education. Hier, plusieurs syndicats ont demandé à ce que des sanctions soient prises au moment où des députés du courant islamiste adressaient déjà une question à la ministre de l'Education, lui demandant des explications sur ces scandales. C'est dans ce contexte que les candidats, toutes filières confondues, passaient les épreuves de mathématiques la matinée et celle d'anglais dans l'après-midi. Leurs appréciations du sujet étaient mitigées en fonction des filières mais tous n'avaient qu'un seul sujet de conversation : l'erreur dans le sujet de la veille !

N. I.

Le candidat filmait le sujet du bac à Constantine

La police de Constantine a arrêté un candidat libre à l'examen du bac. Il a été présenté au procureur qui l'a inculpé. Le délinquant a été surpris en train de filmer le sujet du jour à l'aide de son smartphone.

Le chef du centre de Zeralda limogé pour négligence

Il a été mis fin, hier, aux fonctions du chef du centre d'examen de Zeralda que la ministre venait de visiter dans la matinée.

Le directeur de l'éducation a, en effet, constaté que deux surveillantes sont entrées en classe avec leurs portables. De plus, ce chef de centre a permis à deux candidats de quitter la salle d'examen avant l'heure (9h 30). Ce qui est interdit.

Abachi L.